

# PRÉCIS

## DE LA CORRESPONDANCE

DE PHILIPPE II.

---

Toutes les pièces mentionnées dans ce Précis sont en espagnol, à l'exception de celles que l'on y indique comme étant écrites dans une autre langue.

Les liasses dont on donne le numéro, sans autre indication, à la suite de l'analyse de chaque pièce, sont celles des PAPIERS D'ÉTAT.

Les initiales B. B., que l'on trouve à côté de l'indication des numéros des liasses, signifient que les documents existent aussi à la bibliothèque de Besançon, et qu'ils sont insérés dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, dont la publication a lieu en ce moment, sous les auspices du gouvernement français.

---

1. *Lettre de l'évêque d'Arras (Granvelle) au Roi, écrite de Cercamp, le 24 novembre 1558.* Négociations avec les ambassadeurs de France. — Affaires intérieures. — Granvelle insiste sur la nécessité qu'il y a que les gouverneurs résident dans leurs provinces. — Le point de la religion doit être recommandé aux officiers. — Il faut que les gouverneurs soutiennent, dans toutes les occasions, et contre tous, l'autorité du Roi. — Granvelle donne son avis sur la collation du gouvernement de la citadelle de Cambrai. Il propose, pour le

gouvernement de Hainaut, le comte de Meghem (1); pour celui d'Artois, M. de Glajon (2). — La charge de maréchal lui paraît devoir rester supprimée, comme elle l'a été par l'Empereur, après la mort de M. du Rœulx (3).

Liasse 518.

2. *Avis donné au pape, le 29 novembre 1558, par les cardinaux députés sur le fait des nouveaux évêchés à ériger aux Pays-Bas. (Lat.)*

Liasse 519.

3. *Lettre du prince d'Orange, de Ruy Gomez et de l'évêque d'Arras au Roi, écrite de Cateau-Cambrésis, le 12 mars 1558 (1559, n. st.).* Sur ce qu'ils ont traité avec les ambassadeurs de France, touchant le mariage et l'assignation de la dot et du douaire (de la princesse Élisabeth, fille de Henri II); sur la restitution de la Corse aux Génois; sur celle des places du Siennois; sur l'exclusion des Français de la navigation des Indes; sur le fait du Piémont et le mariage de monseigneur de Savoie (4), etc. (*Franç.*)

Liasse 518.

4. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Cambrai, le 9 mai 1559.* Indisposition du pape (Paul IV). — Envoi du régent Figueroa en Espagne, etc.

Liasse 518.

(1) Charles de Brimeu, comte de Meghem, seigneur d'Humbercourt, fils d'Eustache et de Barbe de Hillery. Il fut créé chevalier de la Toison d'Or dans le chapitre tenu par Philippe II à Anvers, au mois de janvier 1556. Le roi le nomma d'abord lieutenant et capitaine général du pays de Hainaut, et, quelque temps avant son départ pour l'Espagne, il le fit gouverneur des duché de Gueldre et comté de Zutphen; il était de plus chef et capitaine d'une des bandes d'ordonnance. A l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas, il fut nommé maître de l'artillerie dans l'armée du duc. Suivant Maurice (*Le Blason des armoiries de tous les chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or*), il mourut le 8 janvier 1569; le 8 janvier 1571, selon le *Mausolée de la Toison d'Or*, et selon M. Weiss, *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, le 8 janvier 1572. Cette dernière date est la véritable.

(2) Philippe de Stavele, seigneur de Glajon, baron de Chaumont et Haveskercke, etc., fils de Josse. Le roi le nomma conseiller d'État, le 17 novembre 1555, et, dans le chapitre de la Toison d'Or tenu à Anvers au mois de janvier 1556, il reçut le collier de l'Ordre. Il était déjà à cette époque revêtu de la charge de maître de l'artillerie. Il mourut en 1562.

(3) Adrien de Croy, comte du Rœulx, chevalier de la Toison d'Or, grand maître d'hôtel et maréchal de l'ost de l'Empereur, mort en 1555.

(4) Dans le tome V des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, il y a un grand nombre de pièces relatives à cette négociation.

5. Copie de la bulle du pape Paul IV, du 4 des ides de mai 1559, sur l'érection des nouveaux évêchés. (Lat.)

Liasse 519.

6. Lettre de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 23 juin 1559. Il a reçu le billet du Roi (1). — Toute la matinée, il s'est traité, en finances, des moyens de tirer du pays quelque somme de deniers : toutes les ressources étant épuisées, on n'en trouve d'autre que de faire une pétition aux états, et encore n'en peut-on attendre beaucoup, dans la situation où sont les choses. — On a discuté la proposition, mise en avant par le Roi, de leur demander qu'au moyen des 300,000 florins dont ils se sont chargés, pour se libérer en neuf ans des 2,400,000 florins qu'ils empruntèrent l'année passée, ils vendent quelque somme, afin de soutenir la machine pendant deux ans, ou au moins pendant une année. Le conseil trouve que cet expédient sera d'un faible secours. Les états sont fort obérés. Supposé qu'ils consentissent à vendre 100,000 florins de rente, ce qui est fort douteux, cela ne pourrait suffire aux besoins actuels; et leur demander, outre cela, 1,200,000 florins, pour licencier les gens de guerre, serait leur donner, le Roi le sait lui-même, le droit d'un refus. — « Aussi il » faut considérer le danger qu'il y a, selon qu'on l'a si souvent représenté à » V. M., de réunir les états généraux; réunion qui a déjà fait tant de mal. On a » vu en effet combien tarda la résolution sur ce qu'on leur demandait, à cause » de la difficulté d'amener tant de têtes à la même opinion, et combien ils demeu- » rèrent mécontents. Il y a à considérer encore que le départ si prochain de V. M. » ne donnera pas le temps d'avoir la réponse, laquelle, en son absence, on ne peut » espérer bonne, ni même peut-être en sa présence. » — Demain, le conseil se rassemblera, pour voir s'il n'y a pas d'autre moyen à employer. Le Roi peut juger combien il serait fâcheux d'avoir un refus des états, au moment où il va partir, laissant ici Madame (2) encore si neuve aux affaires, et avant qu'elle n'ait acquis l'autorité nécessaire dans le gouvernement. — « Quant aux *alcabalas* (3), il n'est » pas possible, en ce pays, que V. M. les ait toutes en ses mains; mais elles se » payent, et encore plus considérables qu'en Espagne, et tous, nobles et non no-

(1) Ce billet est inséré dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 595.

(2) La duchesse de Parme.

(3) *Alcabalas*, droit qui se percevait en Espagne, au profit du fisc, sur les denrées et marchandises vendues, et qui était à la charge du vendeur.

» bles, y contribuent en partie, et les villes et états s'en servent pour payer les  
 » aides à V. M., outre d'autres moyens; et tout cela ne suffit pas, non plus que  
 » ce qui s'est vendu des tonlieux, juridictions, rentes et villages du patrimoine  
 » de V. M., sans parler de tout ce que ces pays ont souffert par la guerre. »

Liasse 518. (B. B.)

7. *Lettre de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 24 juin 1559.* Ce matin, il a entretenu le conseil des finances, selon la lettre qu'il a reçue du Roi, de l'idée de prélever sur les 300,000 florins l'entretien de 2,000 chevaux. On y trouva la même difficulté : car il faudrait suppléer ce qui manquerait pour les besoins ordinaires du pays, et par conséquent toujours s'adresser aux états. — On remit à en conférer dans l'après-dinée avec le comte de Melito (1) et Erasso (2). — L'après-dinée, il en a été traité avec ces messieurs. Erasso a proposé, en son nom et en celui du comte de Melito, un expédient consistant en ce que les états donnent leurs obligations pour l'assurance d'une rente, qui se vendrait, de 60,000 florins. — On en confèrera encore demain, pour voir comment on pourrait faire la proposition aux états séparément. — Granvelle ne pense pas que cet expédient suffise : car il manquera encore les moyens pour payer les charges ordinaires.

Liasse 518. (B. B.)

8. *Lettre de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 25 juin 1559.* Il répond à l'apostille de Philippe II sur sa lettre de la veille, et à une autre lettre du Roi du même jour (3). « Que V. M., dit-il, soit persuadée que nous  
 » voudrions chercher jusque dans les entrailles de la terre l'argent dont elle  
 » a besoin, pour licencier les gens de guerre, et maintenir ces pays, afin de  
 » lui épargner l'ennui qu'elle en éprouve; mais, comme nous connaissons les  
 » états, de qui seuls dépend la chose, et l'impossibilité où ils se trouvent, on est  
 » dans l'embarras que V. M. voit. Elle sait aussi en quelle situation étaient les  
 » affaires, au moment du départ de l'Empereur, par le billet qui se donna alors

(1) Ruy Gomez de Silva, comte de Melito, et depuis prince d'Eboli.

(2) Francisco de Erasso, secrétaire du Roi. Granvelle le regardait comme son ennemi, et l'on verra, par la lettre qu'Erasso écrivit au comte d'Egmont, en 1561, que le cardinal ne se trompait pas sur son compte. Voy. les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 685.

(3) La lettre de Granvelle, du 24 juin, et celle du Roi, du même jour, sont insérées dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 605 et 606.



» à V. M.; elle sait la peine qu'on a eue depuis pour se procurer de l'argent, et  
 » que plus il s'en est tiré, plus les états se trouvent chargés aujourd'hui, puis-  
 » qu'ils doivent tout. Nous sommes obligés, en accomplissement de notre devoir,  
 » de désabuser V. M., et de lui dire ce qui se passe. » — Il a été conféré toute la  
 matinée, en finances, sur le moyen proposé hier par le comte de Melito et Erasso.  
 Depuis, Granvelle en a conféré avec le président (Viglius). Ce moyen a paru  
 pouvoir être tenté. « Par là, ajoute le cardinal, nous éviterons l'assemblée des  
 « états généraux : ce qui est un point très-important. »

Liasse 518. (B. B.)

9. *Copie du bref de Paul IV, du 31 juillet 1559, pour l'institution de l'université de Douai. (Lat.)*

Liasse 519.

10. *Commission de gouverneur et capitaine général de Flandre, donnée par le Roi, à Gand, le 7 août 1559, à messire Lamoral, prince de Gavre, comte d'Egmont, chevalier de l'Ordre, son conseiller d'État et chambellan, « en considération, dit le Roi, des grands, léaux, notables et agréables services qu'il a faits par plusieurs années à feu de très-louable mémoire l'Empereur, mon seigneur et amé père, et depuis à nous-même, en la dernière guerre contre France, tant en la bataille de Saint-Laurent, comme capitaine général sur nos chevaux légers, que depuis en celle lès Gravelinghes, ayant charge principale d'icelle emprinse; ès quelles batailles, il s'est conduit, comme est notoire, à son grand honneur, honte des ennemis et à nostre satisfaction. » (Franç.)*

Secrétaireries provinciales, liasse 2604.

11. *Instruction particulière pour la duchesse de Parme, faite à Gand, le 8 août 1559. Le Roi lui recommande principalement le point de la religion; il la charge de veiller à ce que les gouverneurs des provinces, les consaux et tous ses justiciers et officiers, ainsi que les gens de loi des villes, procèdent contre les transgresseurs des placards, et à ce que, de leur côté, les inquisiteurs s'acquittent aussi de leur devoir, etc.*

Liasse 518.

12. *Instruction secrète pour la duchesse de Parme, faite à Gand, le 8 août 1559. Quoique, par ses patentes, elle ait plein et ample pouvoir « pour faire et*

» despescher toutes choses survenans aux Pays-Bas, » la volonté du Roi est qu'en tout elle se conduise par avis et délibération des consaux d'État et privé. — Dans les matières de finances, elle se conduira de même par l'avis de ceux auxquels le Roi en a commis le soin. — Le pouvoir, qui par les mêmes patentes lui est donné, de disposer de tous bénéfices et offices, est subordonné, quant aux bénéfices, à un rôle que le Roi laissera entre ses mains. — Quant aux dignités abbatiales, elle pourra conférer celles des monastères de femmes, à l'exception des abbayes de chanoinesses séculières, de celles de la Cambre, de Forêt, de Reinsberg, de Flines. — Elle pourra également conférer les dignités abbatiales, pour les monastères d'hommes valant moins de 3,000 livres. — Le Roi se réserve les autres. — Il se réserve aussi la disposition de tous les gouvernements généraux des provinces et de l'amirauté, y compris le gouvernement de Lille, Douai et Orchies, et celui de Tournai et Tournais; la nomination des gouverneurs et capitaines des villes d'Arras, Béthune, Saint-Omer, Hesdin, Bapaume, Cambrai, Landrecies, Quesnoy, Avesnes, Bouchain, Charlemont, Philippeville, des châteaux de l'Écluse et de Lille; celle des chefs de tous les collèges de justice, bailliages de Hainaut, de Gand, de Bruges; celle des capitaines et charges d'hommes d'armes. — Il se réserve encore les grâces concernant le crime de lèse-majesté, les concessions de privilèges perpétuels pour villes, communautés ou particuliers, etc. (1).

Liasse 518.

15. *Commission de gouverneur et lieutenant général des comtés de Hollande, Zélande et pays d'Utrecht, Frise occidentale, Voorne et la Briele, et terres annexées auxdits comtés de Hollande et de Zélande, donnée par le Roi, à Gand, le 9 août 1559, à messire Guillaume de Nassau, prince d'Orange, comte de Nassau, chevalier de l'Ordre, son conseiller d'État et chambellan, en considération des bons, léaux, notables et agréables services faits par lui, pendant plusieurs années, à feu l'Empereur, et depuis au Roi, en la dernière guerre contre la France, en l'état de lieutenant et capitaine général de son armée. (Franç.)*

Secrétaireries provinciales, liasse 2604.

(1) Cette instruction et la précédente existent en copie dans nos Archives; j'ai cru devoir néanmoins les mentionner ici, à raison de leur importance.

14. Copie du billet concernant la provision des évêchés, que l'on montra au Roi à Gand, avant l'arrivée de la bulle desdits évêchés, et qui fut fait de l'avis du président Viglius. Sans date (août 1559). Cette copie est de la main de Granvelle. L'archevêché de Malines y est laissé en blanc. L'évêché de Bruges n'y figure pas. Sont proposés : pour Anvers, le docteur Rithovius; pour Gand, l'abbé de Saint-Pierre; pour Ypres, le chancelier de l'ordre (Philippe Nigri); pour Bois-le-Duc, le docteur Sonnius; pour Ruremonde, Burchard, doyen d'Arnhem, gueldrois; pour l'archevêché d'Utrecht, l'évêque (George d'Egmont); pour Harlem, Tautenbourg (Frédéric Schenck, baron de); pour Middelbourg, *qui jam abbas* (Nicolas à Castro, dit Vander Borcht); pour Leeuwaerden, le docteur Lindanus; pour Groningue, *pater Kniffius* (Jean Knyff); pour Deventer, *pater Mahusius* (Jean Mahusius ou Mahieu); pour l'archevêché de Cambrai, l'évêque (Maximilien de Berghes); pour Arras.....; pour Saint-Omer, Poitiers (Guillaume de), élu de Thérouanne; pour Tournay, le titulaire actuel (Charles de Croy); pour Namur, le suffragant d'Arras; pour Lille, frère Havet, dominicain (1).

Liasse 319.

15. Commission donnée par le Roi, à Middelbourg, le 21 août 1559, à Antoine Perrenot, évêque d'Arras, Viglius de Zuichem, président du conseil privé, Philippe Nigri, chancelier de la Toison d'Or, François Sonnius, protonotaire apostolique, et Pierre Curtius, pasteur de Louvain, pour l'exécution des bulles touchant les nouveaux évêchés. (*Lat.*)

Liasse 319.

16. Commission de la même date, donnée par le Roi à l'évêque d'Arras, au président Viglius et à Philippe Nigri, pour l'exécution du bref de Paul IV, concernant la fondation de l'université de Douai. (*Lat.*)

Liasse 319.

17. Note des mercèdes que le Roi, par ses cédules, en date du 22 août 1559, fit aux personnes suivantes, avec promesse de les faire payer, en Flandre, en Espagne, à Naples, en Sicile, à Milan ou ailleurs, dans le terme de trois années, savoir : au comte d'Egmont, 50,000 écus; au prince d'Orange, 40,000; au marquis de Berghes, 15,000; à M. de Glajon, 15,000; au comte de Me-

(1) Cette copie fut envoyée au Roi par Granvelle, avec sa lettre du 15 mars 1560. (Voy. ci-après.) Granvelle dit, dans cette lettre, que c'était par erreur qu'on avait fait figurer dans le billet l'évêché de Lille; que cet évêché devait être remplacé par celui de Bruges.

ghem, 15,000; au comte d'Arenberg, 6,000 (1); au comte de Hornes, 15,000.

Liasse 550.

18. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Laredo, le 8 septembre 1559.* Il lui annonce qu'après un voyage assez long, mais sans incident fâcheux, il est arrivé dans ce port ledit jour, en bonne santé.

Liasse 519.

19. *Lettre de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 10 septembre 1559.* Il recommande au Roi, pour une gratification, le secrétaire d'État Courtewille (2), bon et habile serviteur de S. M.

Liasse 518.

20. *Lettre du comte d'Egmont au Roi, écrite de Reims, le 16 septembre 1559.* Il mande que, deux jours après l'embarquement de S. M., il reçut une lettre du roi de France, qui l'appelait auprès de lui, pour le 6 septembre (3). — Il en reçut depuis une autre, contenant qu'il suffirait qu'il se trouvât, le 15, à Reims, au sacre de S. M., pour donner contentement à son peuple. — Il a pris les ordres de madame de Parme, suivant lesquels il s'est mis en route, et est arrivé la veille à Reims. (*Franç.*)

Liasse 518.

21. *Lettre de Granvelle au confesseur du Roi, écrite de Bruxelles, le 2 octobre 1559.* On vient d'apprendre que l'évêque d'Utrecht (4) est mort. Ce prélat tenait en commende l'abbaye de Saint-Amand, qui vaut environ 15,000 florins de rente. Granvelle la demande pour lui; par là, il renoncerait à sa prétention sur celle de Saint-Vaast. — Pour payer ses dettes, et se maintenir au service du Roi,

(1) Il y a, dans la liasse n° 550, une lettre du comte d'Arenberg au Roi, datée de Bruxelles, 15 février 1563, *stylo communi*, de laquelle il résulte qu'il n'avait pas encore touché cette somme.

(2) Josse de Courtewille, seigneur de Polinchove, secrétaire des conseils d'État et privé, greffier de l'ordre de la Toison d'Or. Philippe II l'emmena en Espagne, pour servir près de sa personne, en qualité de secrétaire d'État pour les affaires des Pays-Bas. Il revint en Flandre avec le duc d'Albe, en 1567. Il mourut en 1572.

Dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 415, il est confondu avec *Jean de Courtewille*, qui fut employé dans les négociations relatives à l'élection de Charles-Quint à l'Empire.

(3) Le comte d'Egmont était un des otages donnés au roi de France, pour l'accomplissement de la paix de Cateau-Cambresis. Voy., dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 649, la lettre de Granvelle au Roi, du 5 septembre 1559.

(4) George d'Egmont était mort le 26 septembre 1559.

une prompté libéralité lui est nécessaire. — Il ne croit pas que personne trouve ce qu'il demande exagéré, si l'on considère les services qu'il a rendus, depuis l'année 1546, date de la dernière mercède qu'il reçut de l'Empereur, et les dépenses qu'il a supportées durant quatre années de voyages faits pour la paix et pour la guerre. — M. d'Egmont demande l'abbaye pour un jeune homme de treize ans; l'évêque de Tournay la demande aussi, de même que M. de Berghes, pour l'évêque de Liège, son frère; M. de Meghem, pour Maximilien de Helfestein, son oncle. — Granvelle leur a dit franchement à tous qu'il y prétendait, et ils ont avoué qu'il avait raison (1).

Liasse 518.

22. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 2 octobre 1559.* Il a été joyeux d'apprendre que le Roi a fait un si bon voyage, et qu'il a été reçu avec tant de marques d'amour et de satisfaction. — « Il me peine qu'ici les » volontés ne soient pas les mêmes : ce à quoi aide bien, de sa part, mon ami, » votre hôte (2) qui est le conseiller, et qui parle le plus librement, voulant, » comme je le suppose, se venger de S. M., en payement de ce qu'on a tant tardé » à vérifier les fautes et les soupçons qui résultaient contre lui du procès du » traître Quiclet (3), son parent, majordome et secrétaire..... On travaille tant à » exciter le peuple contre les Espagnols, que, d'après ce que je vois, il faudra les » retirer d'ici. » — Il lui recommande ses intérêts dans l'affaire de l'abbaye de Saint-Amand.

Liasse 518.

23. *Lettre de Tomás Armenteros (4) à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 4 octobre 1559.* Madame de Parme s'applique, avec une diligence et un zèle merveilleux, à l'étude des affaires et des personnes; les seigneurs du conseil sont étonnés du discernement et des connaissances qu'elle y apporte. — Pour la collation des offices et des bénéfices, elle ne veut avoir égard qu'au mérite. — L'autre jour, elle fut informée que quelqu'un qui demandait une charge avait offert une somme de deniers : lorsque la pétition de cette personne fut lue au

(1) Voyez, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 650, la lettre de l'évêque d'Arras au Roi, sur le même sujet.

(2) Granvelle fait allusion ici à Simon Renard, chez qui Gonçalo Perez avait logé pendant son séjour à Bruxelles.

(3) Sur cette affaire de Quiclet, voy. les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 1 et suiv.

(4) Tomás Armenteros était le secrétaire particulier de la duchesse de Parme.

conseil, Madame ordonna qu'elle fût déchirée, et dit qu'elle ferait de même à l'égard de tous ceux qui emploieraient les mêmes moyens. Cette résolution fut louée de tous ceux du conseil : aussi Madame commence à être estimée des principaux, et aimée du peuple. — Elle n'a pas encore formé sa maison. Elle aura un contrôleur et un greffier du pays, et huit ou dix gentilshommes de marque pour le service de sa maison et de sa bouche. Elle n'en pourra recevoir davantage, ayant emmené un grand nombre de personnes d'Italie. Liasse 518.

24. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 12 novembre 1559.* Madame gagne chaque jour, par son bon gouvernement, les volontés de cette nation : si tous étaient comme ils devraient être, et portaient à S. M. l'amour et la volonté qu'ils lui doivent, les choses marcheraient mieux. Liasse 518.

25. *Lettre de Simon Renard (1) à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 6 mars 1560.* Il le remercie de son souvenir et de sa bonne affection. — Il lui parle des affaires d'Allemagne, et il lui dit aussi ces paroles, qui font croire que l'élevation de Perez au cardinalat avait été résolue *in petto* par Pie IV, et qu'il n'y fut pas donné suite : « Je ne puis délaissier vous conjoir l'élection du » cardinalat que le pape a fait de vostre personne, et tous vous amys désirent » la publication, comme méritant plus que ledit office. » (*Franç.*) Liasse 521.

26. *Lettre de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 15 mars 1560.* Pour répondre à ce que lui a écrit le Roi au sujet de l'érection des nouveaux évêchés, il lui envoie d'abord le billet qui se fit à Gand (2), et qui contenait les noms des personnes propres à y être promues. Il propose quelques modifications à cette liste. Il dit aussi que les moyens indiqués dans la bulle d'érection des nouveaux évêchés sont insuffisants à l'égard de quelques sièges. Il propose que des abbayes soient assignées pour la dotation de ceux-ci : « Par » là, dit-il, les évêques auront des revenus très-convenables. V. M. et la répu-

(1) Simon Renard, après avoir exercé la charge de lieutenant général au bailliage d'Amont en Bourgogne, fut appelé à siéger au conseil privé, et l'Empereur le chargea ensuite de plusieurs ambassades importantes en France et en Angleterre. Ce fut lui qui négocia le mariage de Philippe II avec la reine Marie Tudor. Il fut nommé conseiller d'État par Philippe, en 1555.

(2) Voy. ci-dessus, p. 185.



» blique pourront recevoir d'eux, dans les affaires des états et autres, plus de  
 » service que des abbés. Ceux-ci, en effet, ont de la religion, et, ayant vécu  
 » depuis leur enfance de la vie monastique, ils sont propres à administrer  
 » leurs abbayes, et à maintenir la discipline parmi leurs religieux : mais,  
 » presque toujours, oubliant les faveurs qu'ils ont reçues du prince, ils se mon-  
 » trent excessivement difficiles (*durissimos*) dans les affaires qui concernent son  
 » service et le bien commun du pays, et aussi peu accessibles à la raison,  
 » que le serait le dernier des hommes du peuple. » Liasse 519. (B. B.)

27. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 20 mars 1560.* Il répond aux lettres de Perez, des 15 décembre et 28 février. — Affaires diverses. — Rien quant aux Pays-Bas : seulement Granvelle dit, au sujet d'une abbaye qu'il demandait (celle de Saint-Amand), qu'il n'aurait pas fait cette demande, si l'abbaye pouvait être annexée à l'un des sièges épiscopaux à ériger, érection si avantageuse pour les Pays-Bas, et si nécessaire pour le soutien de la religion, que non-seulement il ne voudrait en aucune manière l'entraver, mais qu'il serait prêt au contraire à y contribuer de sa fortune, de son sang et de sa propre vie (1). Liasse 520.

28. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 29 avril 1560.* Affaires d'Angleterre, etc. — Il se réjouit d'apprendre que le Roi persiste dans le dessein de venir aux Pays-Bas : alors même qu'il ne pourrait le réaliser, il faudrait encore y laisser croire. — Il lui envoie copie de deux brefs que le pape (Pie IV) lui a adressés : l'un du 22 janvier, l'autre du 3 mars, tant pour l'informer de son élévation au pontificat, que pour l'assurer de son estime et de son affection. Liasse 520.

29. *Lettre du Roi à Granvelle, écrite de Tolède, le 11 mai 1560.* Il répond à la lettre de Granvelle du 15 mars, concernant l'érection et la dotation des nouveaux évêchés. — Il a trouvé très-bien ce que Granvelle a proposé pour la dotation; il en écrit de sa main au saint-père. Il écrit aussi à son ambassadeur à Rome et aux cardinaux (2). — Il se réserve de traiter directement lui-même

(1) Ceci sert de réponse à des objections contenues dans une lettre du Roi à Granvelle, du 27 décembre 1559. Voy. les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 672.

(2) Voyez les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VI, p. 51-56.

cette affaire des évêchés. — Comme le pape se plaignait du délai apporté dans les présentations pour les nouveaux sièges, il s'est déterminé à faire celles-ci, conformément à la liste envoyée des Pays-Bas, sauf pour l'église de Gand. — Il envoie les lettres de présentation à la gouvernante, afin qu'on y fasse remplir les noms et prénoms des élus. — Il a nommé Granvelle à l'archevêché de Malines, parce que de là il pourra donner son attention aux choses qui intéressent le service de Dieu et celui du Roi. — Pour Arras et Namur, il a choisi le suffragant d'Arras et frère Havet, dominicain : on verra, à Bruxelles, lequel des deux convient mieux pour Arras, et lequel pour Namur. — Le docteur Pierre Curtius est nommé pour Bruges ; le prieur du monastère de Notre-Dame à Middelbourg, pour le siège érigé en cette ville. — Quant à l'évêché de Gand, il se rappelle bien ce qui avait été projeté touchant l'abbaye de Saint-Pierre ; mais il lui paraît préférable d'ériger l'évêché en l'église de Saint-Jean, vu la situation de celle-ci au centre de la ville, et que l'Empereur, son père, y a été baptisé. Il désirerait que l'abbé de Saint-Pierre acceptât la dignité épiscopale ; en ce cas, l'abbé de Saint-Bavon pourrait passer à l'abbaye de Saint-Pierre, et le président Viglius lui succéder à Saint-Bavon. — Il charge Granvelle de veiller à ce qu'il ne soit pas préjudicié à son droit, dans l'élection que feront les chapitres des nouvelles églises aux neuf prébendes réservées pour des lettrés théologiens, canonistes et nobles. — Il regrette de n'avoir pu nommer aux sièges nouveaux quelques-uns de ceux qui étaient recommandés par la duchesse, sa sœur : n'étant pas gradués, ils n'auraient pu être proposés au pape, sans contrevenir à la bulle d'érection. — Il veut qu'on examine s'il y a moyen d'indemniser, en les faisant jouir des revenus de certaines abbayes, l'archevêque de Cambrai et les évêques de Cologne, de Munster et de Liège. — Prenant en considération la proposition que Granvelle et les autres commissaires lui ont faite, il a assigné, sur différents évêchés qui sont venus à vaquer en Espagne, 7,500 ducats de pension au profit des évêques des Pays-Bas, savoir : 3,000 pour l'archevêque de Malines, et 1,500 pour chacun des évêques de Bruges, Bois-le-duc et Namur (1). Liasse 519.

(1) On trouvera le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° I.

Philippe II écrit, sous la même date, aux commissaires nommés pour l'exécution de la bulle des nouveaux évêchés, une lettre qui est insérée dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VI, p. 58. On trouve, dans le même Recueil, p. 63, la lettre que le Roi écrit, le 12 mai, à son ambassadeur à Rome, Francisco de Vargas.



30. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 29 mai 1560.* Il le remercie des bons offices qu'il lui a rendus auprès du Roi, afin que S. M. lui accordât la faveur qu'il a obtenue d'une manière si complète (1).

Liasse 520.

31. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 21 juin 1560.* Affaires d'Angleterre et d'Écosse. — Mesures prises par le Roi pour secourir le royaume de Naples, etc.

Liasse 520.

32. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 3 juillet 1560.* Affaires d'Angleterre et d'Écosse.

Liasse 520.

33. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 28 juillet 1560.* Léon Aretin, qui est allé à Rome baiser les pieds du pape, écrit à Granvelle que S. S. lui a fait faire un dessin de la sépulture du marquis de Marignan, son frère, et qu'elle a le projet de la faire ériger au dôme de Milan, ajoutant qu'il a lié amitié avec Michel-Ange, *el famoso sculptor y pintor*, pour s'aider de lui, comme il l'a fait. — Il mande de plus que, si le Roi avait l'intention d'ériger un jour une sépulture somptueuse à la sainte mémoire de l'Empereur, Michel-Ange se chargerait probablement d'en faire le dessin, et que, pour d'autres ouvrages encore, le Roi pourrait tirer grand parti de cet artiste, qui, dans les deux arts de la peinture et de la sculpture, a l'excellence que le monde sait, surtout si S. M. lui adressait quelques lignes.

Liasse 520.

34. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 9 août 1560.* Affaires d'Angleterre et de France. — Démarches faites à Rome par la duchesse, touchant l'érection des nouveaux évêchés. — La religion se perd dans toutes les parties des Pays-Bas : c'est miracle, qu'avec de si mauvais voisins et l'exemple de la France, il n'y ait encore eu aucune émotion dans ces provinces.

Liasse 520.

35. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 31 octobre*

(1) Allusion à l'abbaye de Saint-Amand, que Philippe II venait de conférer à Granvelle. Voyez, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VI, p. 79, la lettre du 12 mai 1560, où le Roi informe le prélat de cette grâce.

1560. Affaires d'Angleterre. — Le départ des Espagnols s'apprête autant qu'on peut : les choses sont en apparence tranquilles; mais, si l'on parlait de laisser les Espagnols ici, « vous pouvez tenir pour certain que ces États seraient en un danger manifeste de soulèvement..... » — Madame conduit les affaires avec le plus de prudence, de fermeté et de dextérité possible.

Liasse 520.

36. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 4 décembre 1560.* Il n'y aura jamais d'amitié sincère entre les maisons de France et d'Autriche; les Français sont trop jaloux de la grandeur de celle-ci. — Affaires d'Angleterre. — Nouveaux évêchés: sollicitations à Rome. — Il dit à Perez de ne point s'étonner si les Espagnols ne sont pas aimés aux Pays-Bas, car la nation est persuadée que c'est une menace (*armadija*) contre sa liberté, pour laquelle tous mourraient. — Perez lui avait écrit qu'il venait d'acheter une maison à Madrid. Granvelle lui annonce qu'il a aussi acheté une maison avec jardin, hors de la ville, laquelle appartenait à Pierre Damant, en échange d'une autre qu'il possédait à deux lieues sur le chemin de Hal, et qu'il n'habitait pas.

Liasse 520.

37. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 7 janvier 1561.* Affaires de France. — Affaires d'Angleterre et d'Écosse. — Convocation du concile à Trente, par le pape. — Il éprouve une grande peine à voir que les pauvres Espagnols qui sont embarqués en Zélande ne puissent partir, faute d'un vent favorable.

Liasse 520.

38. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 24 janvier 1561.* Les Espagnols sont partis. — Longs détails sur les demandes faites à Rome, touchant l'érection des nouveaux évêchés. Cette affaire n'avance pas : le pape a voulu qu'elle se réglât dans un consistoire public; les pièces ont été délivrées aux cardinaux: par là elles sont devenues en quelque sorte publiques; des copies en ont été envoyées aux Pays-Bas, et les moines dont les bénéfices doivent être annexés aux nouveaux sièges, en ayant été instruits, ne négligent rien pour empêcher la conclusion de l'affaire. Tout le mal vient de l'avarice de Rome (1).

Liasse 520.

(1) *Viene nos todo el mal por la avaricia de Roma.*

39. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 5 février 1561.* Affaires diverses. — L'érection des nouveaux évêchés n'avance pas, parce que, à Rome, ils ne veulent expédier les dépêches publiques relatives à la dotation des sièges et à l'union des abbayes et bénéfices, sans qu'on leur paye 12,000 ducats, et que le trésor des Pays-Bas est si épuisé, qu'on n'a pas même les moyens de faire partir un courrier, lorsque cela est nécessaire. Granvelle pense que la dépêche publique aurait dû être expédiée gratis; que même, à Rome, on aurait dû prier pour cela, puisqu'il s'agit d'une affaire qui importe tant à la religion, et particulièrement au soutien de l'autorité apostolique dans les Pays-Bas. — Les Espagnols sont enfin partis. — Granvelle a eu grand' pitié d'eux, pour ce qu'ils ont souffert, étant embarqués pendant une partie de l'hiver, dans l'attente d'un vent favorable. Il aurait bien voulu qu'on pût les conserver aux Pays-Bas; mais les états ont montré en cela tant d'obstination, qu'il n'a pas été possible de faire autrement.

Liasse 521.

40. *Lettre du Roi au Pape, écrite de Tolède, le 9 février 1561. (De sa main.)* Il le remercie de ses bonnes dispositions, touchant l'érection des nouveaux évêchés, et le prie de tenir la main à ce que l'affaire soit expédiée le plus tôt possible.

Liasse 519.

41. *Lettre du Roi à Granvelle, écrite de Tolède, le 17 février 1561.* Il a reçu les relations que les commissaires lui ont envoyées sur la dotation et la circonscription des quatre évêchés de Leeuwaerden, Deventer, Groningue et Ruremonde, etc.

Liasse 519. — (B. B.)

42. *Lettre de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 7 mars 1561.* Les 300,000 florins que le Roi a envoyés ont été d'un grand secours; mais ils ne suffisent pas: ils sont déjà épuisés, et il y a à satisfaire à beaucoup de dettes. — Affaires d'Angleterre, d'Allemagne, etc.

Liasse 521.

43. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 9 mars 1561.* Il vient de recevoir une lettre du cardinal Borromée (1), qui l'in-

(1) Charles Borromée, né au château d'Arone, dans le Milanaïs, le 2 octobre 1538,

forme de son élévation au cardinalat. Il présume qu'il doit cette faveur au Roi, et que Perez y a contribué. Il écrit à S. M., afin de connaître sa volonté sur ce point. — Il avait été pendant longtemps déterminé à quitter les affaires, et à vivre avec ses livres; aussi avait-il, du vivant de l'Empereur, refusé de pareilles dignités. Mais, S. M. l'ayant appelé à la servir aux Pays-Bas, il croit qu'il convient maintenant d'accepter, puisqu'il sera ainsi mieux en position de défendre ses intérêts. — S. M. lui a d'ailleurs, par sa libéralité, donné les moyens de soutenir l'éclat de cette dignité (1).

Liasse 521.

44. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Tolède, le 17 mars 1561.* Affaires d'Angleterre. — « Par une lettre de l'ambassadeur Vargas, du 26 février, j'ai appris que le pape, en cette promotion de cardinaux, vous a donné le chapeau. Je m'en réjouis beaucoup, et j'ai voulu vous le faire savoir par cette lettre. Je désire que vous acceptiez. J'ai fait prier S. S. de vous exhorter d'assister au concile. » — Dans un post-scriptum de sa main, le Roi répète qu'il se réjouit de ce que le pape a fait, attendu que Granvelle le mérite.

Liasse 520. — (B. B.)

45. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 12 avril 1561.* Affaires d'Angleterre, de France et d'Allemagne. — Nouveaux évêchés. — Le malheur est, selon ce qu'il apprend, que S. S. ne veut faire expédier les brefs pour la consécration des nouveaux évêques, sans qu'on expédie en même temps leurs bulles, pour lesquelles on demande plus d'argent qu'il n'est de raison. — Il sait ce qu'il doit à Perez, pour son élévation au cardinalat : à vrai dire, il se réjouirait d'être comme il était auparavant; mais, S. S. l'ayant honoré de cette distinction en une telle compagnie, et la chose s'étant publiée partout, il aurait craint, s'il n'avait pas accepté, qu'on ne l'eût imputé à quelque motif peu honorable (*tacha*).

Liasse 521.

46. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 3 mai 1561.* Il remercie Perez de ce qu'il lui a écrit et fait écrire par le Roi.

créé cardinal par Pie IV en 1560, mort à Milan dans la nuit du 3 au 4 novembre 1584; canonisé par Paul V en 1610.

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° II.

touchant son élévation au cardinalat. — Il aurait reçu un plus grand contentement encore de la faveur que lui a faite S. S., si la même grâce eût été accordée à Perez. — Affaires de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Liasse 521.

47. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 4 mai 1561.* — Affaires d'Angleterre.

Liasse 521.

48. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 25 mai 1561.* — Affaires d'Angleterre.

Liasse 521.

49. *Lettre du prince d'Orange et du comte d'Egmont au Roi, écrite de Bruxelles, le 23 juillet 1561. (De la main du prince.)* Ils rappellent au Roi que, lorsqu'il les nomma conseillers d'État, ils firent quelque difficulté d'accepter, non par défaut de zèle, mais parce que, ayant été appelés à siéger au même conseil, sous le gouvernement du duc de Savoie, ils s'aperçurent que les affaires d'importance se traitaient à part, et sans eux : ce qui portait atteinte à leur honneur et réputation; que le Roi, étant en Zélande, les assura que toutes les affaires d'importance seraient traitées et résolues au conseil d'État, leur commandant de nouveau d'accepter ladite charge, en quoi ils lui feraient très-agréable service; qu'ils lui demandèrent alors que, dans le cas où ses intentions ne seraient pas accomplies, ils eussent la faculté de donner leur démission; qu'il répliqua que, si cela arrivait, il désirait qu'ils l'en avertissent, afin qu'il y pourvût. — Ils exposent ensuite que, depuis le départ du Roi, ils ont été appelés au conseil d'État le plus souvent pour des choses de nulle ou de bien petite importance, tandis que les affaires majeures se sont traitées, à leur insu, par une ou deux personnes. Il en résulte que tout le monde se moque d'eux, qui ont le nom sans effet. — Ils auraient cependant pris patience, quoique le mal augmentât de jour en jour, si le cardinal de Granvelle ne s'était avisé de dire, en conseil, que tous les conseillers seraient également responsables des événements qui pourraient survenir. — Ne voulant pas avoir à répondre de ce qui se fait sans eux, ils prient le Roi d'accepter leur démission, ou d'ordonner que toutes les affaires soient dorénavant communiquées, traitées et résolues en plein conseil d'État. — Ils

ne se plaignent d'ailleurs pas de Madame, dont, au contraire, ils se déclarent satisfaits (1). (*Franç.*)

Liasse 521.

50. *Lettre du comte d'Egmont à Francisco de Erasso, conseiller d'État, écrite de Bruxelles, le 27 juillet 1561.* Il se sert, pour lui écrire, du ministère de Castellanos (2), craignant que, s'il écrivait de sa main et en français à Erasso, celui-ci ne le comprît pas. — Il désire que l'affaire dont il va l'entretenir, vu son importance, soit traitée par lui seul. — Il lui rappelle que, le Roi l'ayant créé du conseil d'État, il crut devoir, pour certaines raisons qui touchaient son honneur, renvoyer sa patente au président Viglius; que depuis, S. M., étant à Gand, lui ordonna expressément d'accepter ladite charge, l'assurant qu'il aurait toute autorité dans les affaires; qu'il s'y résigna, à condition qu'il pourrait se retirer du conseil, s'il y était traité comme auparavant. (Ici il entre dans les mêmes détails que contient la lettre adressée au Roi par le prince d'Orange et par lui.) — Voyant que l'ambition du cardinal, d'exercer une autorité absolue, s'accroît chaque jour, le prince d'Orange et lui se sont déterminés à en écrire au Roi. — Il le prie de remettre lui-même leur lettre à S. M. — Il aurait pu l'envoyer par quelque gentilhomme de sa maison; mais il ne l'a pas fait, afin que la chose reste plus secrète (3).

Liasse 521.

51. *Lettre du comte d'Egmont à Erasso, écrite de Bruxelles, le 15 août 1561.* Les deux lettres qui précèdent étaient écrites, lorsque des affaires de haute importance l'ont appelé en Hollande. Elles sont ainsi restées chez lui. Il les envoie maintenant par un courrier exprès. — Il prie Erasso d'assurer au Roi, de sa part et de celle du prince d'Orange, qu'aucune passion particulière n'a déterminé leur démarche; qu'ils n'y ont été portés que par leur zèle pour le service de S. M. — On ne saurait s'imaginer la manière dont agit le cardinal, ni l'autorité absolue qu'il s'arroge (4).

Liasse 521.

(1) Voyez cette lettre dans la *Correspondance*, n° III.

(2) Castellanos remplissait l'emploi de *contador* aux Pays-Bas.

(3) Voyez cette lettre dans la *Correspondance*, n° IV.

(4) Voyez cette lettre dans la *Correspondance*, n° V.

52. *Lettre d'Erasso au comte d'Egmont, écrite de Madrid, le 28 septembre 1561.* A l'arrivée du courrier porteur de ses lettres, il alla les remettre au Roi. S. M. les lut en sa présence, avec assez d'attention. — La réponse qu'elle fait à lui et au prince d'Orange les contentera sans doute. — Le Roi écrira de sa main à la duchesse de Parme, afin qu'elle pourvoie à l'objet de leurs plaintes. — Erasso croit que Granvelle s'efforcera d'y mettre empêchement : « car, dit-il, » son caractère a toujours été de prétendre que tout le monde lui soit soumis, et » de vouloir être le monarque du monde (1). » L'Empereur n'y gagna pas grand' chose, et il est à craindre que le Roi n'y gagne pas davantage. — Erasso engage toutefois le comte d'Egmont à entretenir de bons rapports avec le cardinal, dans l'intérêt du service du Roi. — S. M. est très-satisfaite de tout ce qu'il a fait depuis qu'elle a quitté les Pays-Bas. — Erasso proteste de son attachement pour ces provinces, où il a été élevé, et où ses enfants ont reçu le jour. Il ne cessera de les recommander au Roi. — La flotte du Pérou est arrivée avec un million et demi en or et en argent; mais la partie qui en revenait au Roi était déjà dépensée. — Erasso lit et comprend bien le français; le comte pourra donc lui écrire dans cette langue. — Nouvelles du Roi, de la reine et du prince. — Personne n'a eu connaissance des lettres du comte et du prince d'Orange (2).

Liasse 521.

53. *Réponse du Roi au prince d'Orange et au comte d'Egmont, écrite de Madrid, le 29 septembre 1561.* Il ne doute pas que ce ne soit leur zèle pour son service, qui les a déterminés à lui écrire, et il les en remercie. — Le comte de Hornes devant partir prochainement pour les Pays-Bas, il enverra par lui la résolution qu'il croira devoir prendre sur l'objet de leurs plaintes. — Il se porte bien, ainsi que la Reine et le prince. — Il leur recommande la bonne administration des provinces qui sont confiées à leurs soins. — Dans un post-scriptum, il les charge surtout de veiller au maintien de la religion et au châtement de ceux qui agissent contre elle. Il n'y a rien en quoi ils puissent lui faire un plus grand plaisir (3).

Liasse 521.

(1) *Por que siempre ha sido su condicion, de querer que todos vivan por su mano, y ser el monarca del mundo.*

(2) Voyez cette lettre dans la *Correspondance*, n° VI.

(3) Voyez cette lettre dans la *Correspondance*, n° VII.



54. *Lettre d'Erasso au prince d'Orange, écrite de Madrid, le 15 octobre 1561.* Le comte de Hornes est porteur de la résolution du Roi, écrite de la main de S. M., sur l'objet des représentations qui ont été faites par lui et par le comte d'Egmont. Elle est conçue de telle manière, que les affaires se traiteront à l'avenir tout différemment que par le passé. — Erasso supplie le prince d'avoir un soin particulier de ce qui touche la foi et le bien de la religion : « Votre » Seigneurie, lui dit-il, ne pourrait faire aucune chose qui donnât plus de contentement au Roi, et dont S. M. vous fût plus obligée. »

Liasse 521.

55. *Lettre d'Erasso au comte d'Egmont, écrite de Madrid, le 15 octobre 1561.* Elle est conçue dans le même sens que la précédente, adressée au prince d'Orange.

Liasse 521.

56. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 23 novembre 1561.* Affaires d'Angleterre et d'Allemagne.

Liasse 521.

57. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 10 décembre 1561.* Malgré toutes les peines que l'on prend, les affaires de la religion vont en empirant, à cause du mauvais exemple que donnent les voisins. — Le cardinal voit des choses qu'il n'ose ni écrire ni dire. Toute son espérance est dans la venue du Roi. — Affaires d'Angleterre. — Le cardinal a pris possession, par procureur, de l'archevêché de Malines; il se propose de faire bientôt son entrée dans cette métropole. — Les évêques d'Utrecht, de Middelbourg, de Harlem, d'Ypres et d'Arras ont également pris possession. — Mécontentement et plaintes de madame de Parme sur ce que le Roi ne restitue pas au duc le château de Plaisance, et ne marie pas leur fils, etc., etc.

Liasse 522.

58. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 19 décembre 1561.* — Affaires du duc son mari. (*Ital.*)

Liasse 521.

59. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 16 janvier 1562.* Il est impossible de déterminer les gens d'ici à porter secours aux catholiques de France : ils craignent d'entrer par là en guerre avec